

PRIX D'ABONNEMENT:

UN AN, \$3.—SIX MOIS, \$1.50: PAYABLE D'AVANCE.

Jours de Publication: Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion... 50 cts. Chaque insertion subséquente... 13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications, correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

UN PAQUET de BELLES CARTES de VISITE IMPRIMÉES en DEUX MINUTES à l'imprimerie PLINGUET & CIE.

THESE SUR LE MARIAGE CLANDESTIN, Soutenue le 28 Novembre 1859, dans les Salles de l'Ecole de Droit du Collège Ste. MARIE.

Discussion de la cause de LANGUEDOC vs. LA VIOLETTE, dans laquelle le Jugement a été rendu par la Cour d'Appel, le 4 Mars 1858.

Il est grandement temps de passer à la mineure de notre argument, qui est: "Or, le mariage que nous examinons actuellement est un mariage clandestin."

D'abord, qu'est-ce qu'un mariage clandestin? Depuis le Concile de Trente, le mariage clandestin est celui qui n'a pas été contracté en présence du propre curé des parties, ou d'un aîné commis par lui ou par son ordinaire.

Or le premier mariage du sieur L... et de la dame B... n'a pas été contracté en présence de leur curé, ni d'un aîné commis par lui ou par son ordinaire.

Quant à la présence de deux ou trois témoins, nous ne savons si cette condition a été remplie, mais nous supposons volontiers qu'elle l'a été.

Tel est le premier argument que nous avons à vous offrir en faveur de notre thèse: c'est sans contredit le principal, c'est celui qui a le plus de force à nos yeux et qui doit avoir le plus d'influence sur vos opinions.

Si nous examinons le mariage des appelants L... et B..., contracté aux Etats-Unis, nous voyons qu'outre le défaut de présence du propre curé, deux autres conditions manquaient encore.

"Le Concile de Trente a renouvelé l'Ordonnance du Concile de Latran; (qui avait établi dans l'Eglise la coutume des publications de bans); l'Ordonnance de Blois a donné force de

loi à cet usage. Elle porte, art. 40: "Pour éviter tout abus qui adviendrait des mariages clandestins, avons ordonné que nos sujets ne pourront valablement contracter mariage sans proclamations précédentes de bans, faites par trois divers jours de fête, avec intervalle compétent."

"Quoiqu'il semblerait par ces termes, ne pourraient valablement contracter mariage, que le défaut de publication de bans devrait rendre le mariage nul, néanmoins, comme c'est principalement pour obvier à la clandestinité des mariages que l'ordonnance requiert cette formalité suivante qu'elle l'exprime en l'article ci-dessus rapporté, on ne serait pas reçu à attaquer, par le défaut de cette formalité un mariage dont la publicité ne serait pas contestée, et qui ne serait pas accusé de clandestinité.

"Mais lorsqu'un mariage est accusé de clandestinité, si la publicité n'est pas bien prouvée le défaut de publication de bans est d'un grand poids pour le faire déclarer clandestin, et le faire priver des effets civils."

Or c'est précisément là ce qui a lieu dans le cas actuel: le mariage est déjà accusé de clandestinité, et d'une manière bien fondée et bien véritable, comme nous l'avons prouvé.

Denisart d'abord dit (Coll. t. I, p. 228): "L'article 40 de l'Ordonnance de Blois décide en termes précis qu'on ne pourra valablement contracter mariage, sans proclamation précédente des bans, faite par trois divers jours de fête avec intervalle compétent."

Guyot dit aussi (Rep. v. Bans, t. II, p. 174): "L'édit du mois de décembre 1606 et celui de 1639 qui confirment cet article de l'Ordonnance de Blois (que nous venons de citer), semblent prononcer la peine de nullité, non seulement des actes postérieurs au mariage, mais du contrat même qui fait la matière du mariage."

Ces quelques témoignages suffiront, je l'espère, pour établir un point, sur lequel d'ailleurs il ne peut y avoir le moindre doute, comme on peut facilement s'en convaincre en consultant un ouvrage quelconque sur le droit français.

Quant à la seconde condition, le consentement du tuteur au mariage des mineurs, le Concile de Trente, (sess. 24), semble frapper d'anathème ceux qui disent que l'absence de cette condition entraîne nullité du mariage.

Pour ne pas remonter plus haut dans la liste chronologique des Ordonnances des Rois de France, nous vous citons d'abord celle de Henri I, en 1556:

"Comme sur la plainte à nous faite des mariages qui journellement, par une volonté charnelle, indiscrete et desordonnée, se contractent en notre royaume par les enfans de famille, contre le vouloir et consentement de leur père et mère, n'ayant aucunement devant les yeux la crainte de Dieu, l'honneur, révérence et obéissance qu'ils doivent à leurs dits parents..."

Louis XIII, enfin, dans l'Edit de 1629, statue ce qui suit: "L'Ordonnance de Blois, touchant les mariages contractés contre la teneur de la dite Ordonnance soient déclarés non valablement contractés."

Aussi celle de Henri III, aux Etats de Blois, art. 41, dit: "Enjoignons aux curés de s'enquérir de la qualité de ceux qui voudront se marier. Et s'ils sont enfans de famille ou en puissance d'autrui, nous leur défendons de passer outre à la célébration des dits mariages, s'il ne leur apparait du consentement des pères, mères, tuteurs, ou curateurs, sur peine d'être punis comme fauteurs du crime de rapt."

Mais vous avez dû remarquer que ces ordonnances ne prononcent nulle part formellement et d'une manière explicite la peine de nullité; excepté peut être la dernière. Mais voici par quel argument Potnier la trouve comprise dans les

expressions dont se sert la seconde: il est irrefragable.

"L'art. 40 de l'Ordonnance de Blois, ci-dessus rapporté, en défendant aux curés de passer outre à la célébration du mariage de ceux qui sont enfans de famille ou en puissance d'autrui, s'il ne leur apparait du consentement des père et mère, tuteurs et curateurs, sur peine d'être punis comme fauteurs du crime de rapt, le donne assez à entendre, puisque l'Ordonnance veut que les curés soient, en ce cas, poursuivis comme fauteurs du crime de rapt, pour cela seul qu'ils ont marié un mineur sans le consentement de ses père et mère: elle suppose donc qu'un mariage de mineur doit passer pour entaché du vice de séduction, pour cela seul qu'il est contracté sans le consentement de ses père et mère, n'y ayant qu'une grande séduction qui puisse porter un mineur à manquer à ce devoir."

Nous renverrons ceux qui désireraient une preuve plus étendue de cette nécessité du consentement des parents, au plaidoyer de M. d'Aguesseau dans la cause de Fleury, vs. Razac, dans lequel il l'a invoquée avec succès pour faire déclarer la nullité du mariage.

Il faut remarquer maintenant que tout ce que nous venons de dire du consentement des parents doit s'entendre pareillement du consentement du tuteur ou curateur. En effet Potnier dit, sous no. 333: "Lorsqu'un mineur n'a ni père, ni mère, il doit faire intervenir pour son mariage le consentement de son tuteur ou curateur. Le curé ne doit pas le marier, sans que le mineur lui ait fait apparaitre de ce consentement et lorsque dans le fait il l'a marié, le mariage est présumé de droit entaché du vice de séduction, et sur l'appel du tuteur ou curateur, il doit être nul et abusivement contracté."

La longueur de cette thèse les différents arguments que nous avons donné, ont pu peut-être vous échapper; nous allons donc recapituler en peu de mots tout ce que nous avons dit.

Deux personnes résidant dans le Canada, le sieur L... et la dame B..., qui est mineure, vont, in fraudem legis, contracter mariage aux Etats-Unis, sans que la partie mineure eût le consentement de son tuteur.

On demande quelle est la validité de ce mariage?

Nous disons qu'il est nul, Après avoir montré l'autorité de l'Eglise sur les mariages, et son droit de leur imposer des lois; nous avons prouvé la nullité du mariage en question par trois arguments, dont le premier a été:

Les mariages clandestins sont nuls et par les lois divines et par les lois humaines;

Or le mariage dont il s'agit est un mariage clandestin;

Donc ce mariage est nul et par les lois divines et par les lois humaines.

Notre second argument a été:

La publication de bans est nécessaire à la validité du mariage d'un mineur;

Or le mariage de la dame B... a été fait sans publication de bans;

Donc ce mariage est invalide ou nul.

Notre troisième argument enfin a été:

Le consentement du tuteur est nécessaire à la validité du mariage d'un mineur;

Or le mariage de la dame B..., mineure, a été fait sans le consentement du tuteur; Donc ce mariage est nul.

E. L. DE BELLEFUILLE. A continuer.

BAS-CANADA.

Montréal, 23 Décembre 1859.

Le "Times" de Londres et le Canada.

Nous donnons ci-après quelques extraits d'un article du Times sur notre système de taxation. Inspiré tout prablement par quelques grands manufacturiers anglais ou par quelques marchands à la bourse bien garnie, l'éditeur de cette feuille a fait une pointe sur notre pays dans laquelle il nous est fort difficile de découvrir soit une connaissance exacte des choses, soit le jugement d'un homme qui examine avec impartialité le sujet qu'il va traiter et sur lequel il va donner son opinion.

En jetant la vue sur le Canada, le Times a tout-à-coup découvert une corruption sans nom, telle que l'Angleterre même dans ses plus mauvais jours, n'en a jamais rencontrée. et qui présentée à elle actuellement la ferait reculer de dégoût. Tout cela pour dire au lecteur que notre province est en dettes et que pour combler le déficit, elle a cru devoir prélever de forts impôts sur les marchandises qui arrivent sur notre territoire.

Laissant de côté toutes les déclamations du Times, nous ne nous occuperons pour le moment que de l'a-propos plus ou moins grand qu'il y a de taxer notre commerce comme nous le faisons plutôt que d'établir le libre échange. Remarquons avant de commencer que l'état actuel de la province exige absolument une augmentation dans ses revenus.

Nous citons du Times, 29 nov., (Traduction du Pays):

Les principes du libre échange ont été établis par la plus rigoureuse démonstration et confirmés par la plus ample expérience; ils commandent l'assentiment de l'homme d'état éclairé, du philosophe, et de l'homme d'affaires instruit. Que peut-il donc manquer, demandera-t-on, pour assurer leur triomphe permanent et leur succès complet? Malheureusement il manque encore quelque chose, et ce quelque chose peut, peut-être, faire toute la différence dans la carrière jusqu'à la splendeur d'une vérité économique. Les doctrines du libre échange ne sont pas d'accord avec les préjugés et la présomption des hommes à idées étroites et sans éducation. Abandonner un monopole lorsqu'il est à portée de la main, ne connaître aucune distinction, en matière de commerce, entre étrangers et citoyens, renoncer à tous ces artifices mesquins et égoïstes, qui cherchent vainement à faire mieux que les lois naturelles qui régissent les profits et les salaires, l'approvisionnement et la demande, semble exiger une magnanimité qui est au-dessus de la portée de presque tous les souverains et de presque tous les peuples. C'est ainsi que, sur cette terre de libre échange, nous voyons nos meilleurs artisans soumis à un système de combinaisons dont les principes peuvent être définis: l'acquisition de la richesse en diminuant ce que le travail a de pénible, et l'émulation de la production en privant le capitaliste de tout motif de produire. C'est ainsi que nous voyons dans les colonies australiennes un parti puissant qui se déclare ouvertement en faveur des doctrines protectionnistes, et la grande colonie du Canada actuellement soumise aux principes les plus rétrogrades dans sa récente législation commerciale.

Enfin, l'on s'est aperçu que cet odieux système était à peu près usé, que les ressources du pays étaient engagées d'avance pour faire face à une dette pour laquelle il y avait réellement bien peu de chose à montrer, et qu'il était devenu absolument nécessaire ou d'augmenter les revenus ou de diminuer les dépenses. Dans cette crise, la direction des finances fut confiée à M. Galt. Ce monsieur se déclara immédiatement l'avocat des doctrines protectionnistes.

FEUILLETON

DE L'ORDRE.

IDA BERESFORD

LA JEUNE FILLE DU GRAND MONDE,

Par Madame J. L. Leprohon,

TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC LA BIENVEILLANTE PERMISSION DE L'AUTEUR,

Par E. L. de Bellefeuille.

XV.

(Suite.)

—Vous pouvez bien aller, ma chère Lucie. Ils ne peuvent pas vous faire de tort, et vous reviendrez aussi douce et aussi gentille que vous partirez.

Lady Stanhope ayant été informée exactement par la lettre d'Ida, du moment où elles seraient prêtes, sa magnifique voiture arriva avec ponctualité, et après une séparation qui coûta quelques larmes à Lucie, bien que cette séparation ne fut que pour une semaine, elles partirent. Ida égayait le trajet par mille traits et anecdotes de la vie fashionable, et avant que Lucie pût se plaindre de la moindre fatigue, elles étaient arrivées à Elm Grove.

La réception de Lady Stanhope fut polie et affectueuse, et quelques furent ses véritables sentiments, elle ne fit pas la moindre différence entre ses deux jeunes hôtes. Comme elles se préparaient à gagner leurs appartements, elle leur exprima la satisfaction que lui causait leur arrivée ce soir-là, car elle attendait un nombre limité mais choisis de personnes distinguées.

Quand les deux jeunes filles se trouvèrent seules ensemble dans la chambre destinée à leur usage, Lucie exprima sa joie et infantine à la vue de la magnificence qui régnait auto d'elle, et ses desirs furent pour le plaisir qu'elle s'approchait; mais Ida ne partageait pas ses sentiments.

—Mais, Ida, vous êtes pour moi une énigme! Vous que chacun croit si passionnément aimer le monde, vous paraissez cependant fort peu vous en occuper! Je ne comprends pas comment je dois interpréter votre caractère.

—Ni, le comprendrez-vous jamais, Lucie. Des esprits plus pénétrants et plus profonds que le vôtre, y ont déjà failli. Ils peuvent bien et facilement découvrir ma vanité, mon égoïsme froideur, mais non pas les meilleurs sentiments qui sont cachés dessous.

—Combien vous m'êtes supérieure, Ida, sous ce rapport comme sous tant d'autres! Tandis que moi je montre, dit-on, de préférence la partie la plus avantageuse de mon caractère, vous, au contraire, vous déployez les traits les moins favorables, témoignant ainsi d'une noblesse qui seule suffirait pour vous mettre bien au-dessus de moi.

—Ida sourit tristement. —Vous ne voulez pas peut-être me flatter. Lucie, mais sans vous en douter vous le faites maintenant. Dépêchons-nous, voici qu'on arrive.

Elle avait raison en effet; et l'on vint bientôt de la part de Lady Stanhope, leur dire qu'elle les attendait aussitôt que possible dans le salon. Achevant promptement leur toilette, elles descendirent.

Arrivées près de la porte, le courage de Lucie l'abandonna, et il fallut toutes les exhortations

et tout le raisonnement d'Ida, dont le maintien calme et nullement embarrassé était peut être le meilleur argument qu'elle pût employer, pour la décider à entrer. Une fois dans le salon, elle perdit complètement le peu d'empire qui lui restait sur elle-même. Elle eût un souvenir bien vague d'avoir été présentée à différentes personnes, d'avoir parlé à Lady Stanhope dont les diamants étaient plus que suffisants pour l'éblouir, et d'avoir entendu Ida lui souffler par moments quelques mots d'encouragement.

Graduellement cependant elle commença à revenir de son embarras, quand levant les yeux elle vit avec une émotion qu'elle ne put réprimer, Ida conversant joyeusement avec un monsieur élégamment mis — et ce monsieur, dont le regard attentif était alors fixé sur elle — était le marquis de Pemberton!

Un instant après, ils s'approchèrent, et tandis qu'elle répondait à son salut, Ida lui souffla à l'oreille:

—Tout va bien, Lucie — Je lui ai tout expliqué. Après quelques moments de conversation le marquis fut obligé de les laisser pour un instant, et Ida répondant aux regards interrogateurs de sa compagne, lui dit à voix basse et d'un ton rapide:

Elle s'éloigna brusquement pour cacher la tristesse qui, elle le sentait, se répandait malgré elle sur sa physionomie.

Cette soirée fut joyeuse et agréable pour Lucie au-delà de toute mesure; et non pas qu'elle parlât souvent à Pemberton ou qu'elle le vit beaucoup, car il sentait qu'elle refusait des hommages publics de sa part; et combien il aurait été mal avisé de lui montrer sitôt une ouverte préférence: mais savoir qu'il était en Angleterre, qu'il était là, était presque trop de bonheur pour elle.

Pendant presque toute la soirée, il dansa et parla avec Ida, mais Lucie vit qu'elle formait leur sujet de conversation, et les sourires et les regards qui se dirigeaient souvent vers elle, seuls, auraient pu montrer qu'on ne l'oubliait pas. L'attention marquée que Pemberton portait à Ida, tandis qu'elle faisait sourire complaisamment la brillante hôtesse, car c'était là l'événement auquel elle avait vaguement fait allusion dans sa lettre, fit éclater la plus violente indignation de la part des invités.

Les attentions, la bonne entente qui semblait exister entre eux, ne laissait pas de doute sur le sujet, et avant la fin de la soirée, chacun fut moralement certain que mademoiselle Beresford avait enfin réussi dans ses projets, et enlacé dans ses filets, Auguste, marquis de Pemberton, le meilleur parti du jour. Ils s'imaginaient peu que la tranquille et réservée jeune fille, qu'ils appelaient la jolie enfant du Docteur, et qui n'avait pas excité d'autres observations, si ce n'est une remarque incidente sur son exquisite douceur, était le véritable objet de leur envie, la future marquise de Pemberton.

La semaine fixée pour le temps de leur visite passa avec la rapidité de l'éclair; et malgré les remontrances, les promesses et les reproches de Lady Stanhope, qui n'était plus aussi satisfaite de l'état des choses qu'elle l'avait été auparavant,

Ida fut fidèle à la promesse qu'elle avait faite à Madame Vernon, de revenir des que la période fixée serait écoulée. Les regrets de Lucie furent dissipés par l'assurance que le marquis lui fit, qu'avant qu'il fut longtemps, il serait de nouveau auprès d'elle, afin de solliciter en personne la sanction de ses parents.

Après que le premier émoi, causé par leur retour eût été passé, les choses reprurent leur train et la visite à Elm Grove parut être oubliée par tous. Lucie résolut de ne rien dire de la proposition du marquis, mais d'attendre son arrivée, et elle continua ses occupations ordinaires avec autant de gaieté et d'activité qu'auparavant.

Environ une semaine après leur retour, Madame Vernon envoya Lucie faire une visite en son nom à une famille qu'elle avait prise sous sa protection. Bien que la distance fut courte, l'absence de Lucie se prolongea d'une manière extraordinaire; ce retard était si inaccoutumé que Madame Vernon en devint inquiète. Afin de la satisfaire, Claude promit d'aller voir à la maison en question, et dans ce but il traversa indifféremment l'avenue. Tout-à-coup il leva la tête, car il avait cru distinguer la voix de Lucie, causant avec quelqu'étranger.

Prenant un détour, il atteignit en un instant l'endroit d'où partait la voix, et là il vit sa sœur assise sur un banc rustique, en conversation intime avec le marquis de Pemberton, qui était appuyé sur un arbre près d'elle.

Pendant un instant Claude demeura comme pétrifié par la surprise, et alors d'une voix, dont les accents mesurés prouvaient sa colère, il s'avança et pria le marquis d'avoir la bonté de lui expliquer les motifs de sa visite.

(A continuer.)

tes, et mit ces convictions en pratique en proposant et faisant adopter par le parlement colonial un tarif...

Nous avons toujours maintenu le droit des colonies d'administrer leurs affaires locales; mais il semble y avoir danger que cet excellent principe soit poussé à l'excès...

Ce qui nous étonne le plus dans cet article, est de voir l'auteur se placer à un point de vue tout britannique pour juger du Canada. Loin d'entrer dans notre position, il indique ce qu'il nous faut d'ap'ès ce qui est nécessaire chez lui...

Sans doute en Angleterre le libre échange est, pour ainsi dire, une condition absolue d'existence, il commande l'assentiment de l'homme d'état éclairé, du philosophe et de l'homme d'affaires instruit...

Tout le monde sait que l'Angleterre ne peut se suffire à elle-même, de telle sorte que, son commerce cessant tout-à-coup, les productions de son sol ne pourraient nourrir ses habitants...

À l'Angleterre pour prospérer, il faut le commerce. À nous qui ne formons encore qu'une colonie, que nous faut-il? Du commerce, très bien; mais pour que le commerce s'étende rapidement, il faut des acheteurs. Or, l'acheteur est le colon...

Sans doute, en imposant des droits aussi forts sur nos importations, nous privons nos commerçants du profit qu'il pourraient faire en vendant à quelques clients établis de l'autre côté des lignes...

Nous serons toujours les derniers à entraver la marche de nos commerçants canadiens; leurs succès font notre bonheur et notre richesse, mais ils ont compris eux-mêmes qu'avant l'intérêt particulier, il y a le grand intérêt national...

Quant au veto impérial que le Times sollicite nous contre, nous n'en sommes pas très effrayés. Parmi ceux qui peuvent l'apposer à nos lois, il s'en trouve probablement qui n'ont pas de manufactures à soutenir...

Professions Religieuses.

Vendredi dernier était une fête de famille pour les bonnes Sœurs Grises. Les sœurs Marie-Amélie Gravelle et Philomène Boucher faisaient entre les mains de Mgr. de Montréal leur profession religieuse...

SALLE D'ASILE.

Avez-vous vu de jolies petites cartes (photographies) représentant les enfants de la Salle d'Asile en classe sur leurs gradins suivant l'exercice du boulier-compteur que leur montre une bonne sœur?

Autre raison d'en prendre, c'est qu'elles donneront droit d'entrée au prochain bazar et même droit à un coup sur un objet, soit sur un magnifique tapis, soit sur une table de travail, soit sur une voiture, soit sur un nouveau cheval appé 36 louis et que quelqu'un a dit pouvoir bien être de race arabe...

Sainte Elizabeth.

Dimanche dernier, la paroisse de Ste. Elizabeth, toute entière, était réunie dans son temple magnifique, pour assister à une de ces cérémonies dont l'Eglise catholique seule donne le touchant spectacle.

M. le Curé, toujours si zélé pour tout ce qui regarde le culte de la maison du Seigneur, n'avait rien épargné pour donner à cette solennité tout l'éclat possible, afin d'en laisser un souvenir durable dans la mémoire et encore plus dans le cœur de son cher troupeau.

Un magnifique chœur formé par ses soins faisait entendre ses chants graves et pleins de mélodies. On pria, dans le langage de l'Eglise, le Dieu des miséricordes de faire descendre sur la tête, du jeune serviteur qui allait se consacrer pour toujours à son service, l'abondance de ses grâces et de ses faveurs.

Quelles sont belles, quelles sont touchantes les cérémonies que la Ste. Eglise consacre pour la réception de ses ministres! Comme elles vont bien à l'âme du chrétien, et comme elles sont propres à rallumer dans les cœurs l'amour de la religion et le respect pour le prêtre...

—M. Loux vient d'être élu M. P. P. pour le comté de Russel à une majorité de 359 voix. Il est vraiment drôle de voir avec quelle fureur les journaux ministériels et rouges se le disputent...

BULLETIN DE L'ECOLE DE DROIT, No. 50.

Lundi, le 28 du mois dernier, M. E. L. de Bellefeuille a été élu sous notre patronage, une thèse sur le mariage elandstein. Nous avions M. le Supérieur Granet, le docteur Meilleur, les honorables A. A. Dorion, T. J. J. Loranger et MM. les chanoines Pilon et Moreau...

A cause du soin que demande la publication des conférences de droit, le répétitorium de cette année n'a pas été solennel; il est même probable qu'aussitôt que le cours imprimé pourra être utilisé, cet exercice sera remplacé par des examens mensuels.

Nouvelles et Faits Divers.

MOR. DE CHARBONNEL. C'est mercredi, à 6 1/2 heures, que Mgr de Charbonnel doit prêcher dans la grande Eglise de Notre-Dame, en faveur de la Propagation de la Foi. Chacun se fait une fête de pouvoir aller l'entendre.

—Hier a eu lieu une loterie au collège Ste.-Marie en faveur de la Ste.-Enfance. —M. le baron de Méneval, ministre de France à Munich, vient de donner sa démission. Les regrets inévitables que lui causait la perte de M. le baron de Méneval, morte il y a dix-huit mois environ ont été la cause de cette résignation.

—M. Louis Veullot vient de publier un nouvel ouvrage en deux volumes, intitulé: Ca et Là. Nous avons donné quelques extraits de ce livre jusqu'ici inédit. —Les obsèques de M. Charles Lenormant, membre de l'Académie Française et collaborateur du Correspondant, ont eu lieu à Paris, le 6 décembre, dans l'Eglise de St.-Sulpice.

—La glace est arrêtée en bas de l'île Ste.-Hélène. Dimanche matin un homme a traversé entre Longueuil et Montréal. Hier deux hommes ont fait de nouveau la traversée. —Le 15 le courant dans la paroisse de St.-Maurice, sur la rivière Champlain, un éboulement de 15 arpents eut lieu sur la propriété d'un nommé Louis Marchand, emportant dans sa chute une grange, étable et autre dépendances.

—M. Wilson est sur les rangs pour l'élection de North York, et se présente sous le programme de l'opposition. —L'hon. John Rose a enlevé mardi dernier, la première pelletée de terre pour les fondations des bâtisses du Parlement à Ottawa. Il y a eu ce jour là dans la petite capitale, réjouissance publique, processions, discours. Qu'en pense Québec, elle qui en 1854, fit les mêmes réjouissances, les mêmes processions les mêmes illustrations, les mêmes discours, parce que nos communes l'avaient ornée du titre de Capitale? Ainsi passent les faveurs législatives.

—La cour du Banc de la Reine s'ouvrira le 10 de janvier prochain pour faire le procès aux prisonniers qui n'ont pu être jugés aux dernières assises. —Nos concitoyens d'origine anglaise ont choisi la journée de lundi comme un jour de fête. On sait que le jour de Noël est la grande fête de anglais. C'est le jour au Roast beef.

—Pendant que les journaux rouges noircissent leurs colonnes de déclarations contre la peine de mort, l'hon. L. A. Desaulniers dément de la manière la plus rétrospective dans le Pilot du 21 courant, qu'il ait fait le plus petit effort pour sauver Bearegard de l'échafaud, châtiment qu'il croit juste.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

—Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada. —Le Herald de Londres a répondu au Times sur son article relatif aux affaires du Canada.

M. L. D. GAREAU, TAILLEUR, Enseigne du Mouton d'Or, Coin des Rues Lemoine et McGill, MONTRÉAL.

EST avec grand plaisir que nous appelons l'attention de nos amis et du Public sur le fonds étendu de HARDES FAITES, de M. L. D. GAREAU, où l'on peut être certain d'être servi avec ponctualité et la mieux possible.

APOTHECARIERS' HALL. LAMPOUGH et CAMPBELL informent leurs amis et le public qu'ils ONT TRANSPORTÉ leur NOUVEAU MAGASIN dans le Bloc de Maisons connu sous le nom de "CATHEDRAL BLOCK," Porte voisine de M. T. Mussen, où, par une attention spéciale et personnelle aux détails de leur genre d'affaires...

APOTHECARIERS' HALL. Boissons de Noël. LAMPOUGH et CAMPBELL recommandent leurs Sirops supérieurs comme produisant inévitables à l'eau la plus délicieuse et la plus rafraîchissante.

APOTHECARIERS' HALL. "Cathedral Block," Rue Notre-Dame. SIROPS supérieurs fabriqués par LAMPOUGH et CAMPBELL. Sirop de Citron, d'Orange, de Gingembre, de Salsepareille, de Framboise, d'Ananas, de Vanille, de Pêche, Poire "Jargonel", de Cerise, etc., etc.

NOUVEAUTÉS. LE SOUS-SIGNÉ a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'OUVRIR son MAGASIN de LIBRAIRIE, PAPETERIE, etc., etc. Son Etablissement est situé dans les nouvelles Bâtisses, rue la Rue Notre-Dame, en face du Séminaire, et présente à l'acheteur, par son site central et par le bon Assortiment qu'il y trouvera, de grands avantages.

LE PROCES BEAUREGARD! COMPRENANT ses derniers moments et tous les incidents qui se rattachent à son exécution le 16 Décembre 1859. —SUIVI— d'un précis historique de l'exécution de J.-Bte. Desforges et Marie-Anne Crispin Meunier de Catherine Provost, femme d'Antoine Desforges, exécutés à Montréal le 25 Juin 1858.

CONTENANT: La Lettre Pastorale de Monseigneur Evêque de Montréal, touchant leur exécution; avec beaucoup d'autres renseignements sur leur pénitence et les secours religieux qui leur ont été accordés. A vendre chez les Principaux Libraires de cette ville et l'Imprimerie de LOUIS PERRAULT et Cie, 22 Rue St. Vincent.

VERRETERIE DE LA COMPAGNIE AIRE et CALDER, YORKSHIRE; ENGLAND. NOUS sommes dûment autorisés par la Compagnie ci-dessus à recevoir des commandes pour articles de leur établissement: comme Bouteilles à Aile et Porter, Do à Vin et Eau-de-vie, Do à Soda et Seltzer, Do à Marinade, Sauce et Fruits, Do pour Pharmacie, Do des Dispensaires, Bouteilles carrées comme boîtes de médecine, Do dites "Patent Stopper" de toutes grandeurs, Do Cornues, etc., etc.

PORCS PRÉPARÉS DEMANDÉS. ARGENT PAYÉ COMPTANT pour les PORCS PRÉPARÉS (tués, vidés et nettoyés) qui seront apportés à notre station sur le Grand Tronc, ou à notre ENTREPOT. WITTER & LIVINGSTON, No. 19, rue St. Nicolas.

RECENMENT ARRIVE, UN AUTRE ENVOI DES CÉLÈBRES POELES A CHARBON "ALBANIAN" ET DE Poeles de Cuisine "Good Samaritan." ON PEUT MONTRER plusieurs lettres de recommandation de citoyens bien connus qui affirment que ces Poeles donnent la satisfaction la plus complète. Aussi, en mains, un grand assortiment de POELES DE PARLOIR pour Bois ou Charbon. RODDEN ET MELLEUR, 71, Grande Rue St. Jacques.

Vente par Autorité de Justice.

SERONT vendus et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, le DIX-HUITIEME Jour de Janvier prochain, à DIX heures du matin, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. LOUIS DE GONZAGUE, les IMMEUBLES ci-après désignés, dépendant de la Communauté de Biens qui a existé entre JEAN-BAPTISTE BEDARD et son épouse MARIE PAYEMENT, de St. Louis de Gonzague, savoir:

10. Un Lotin de Terre situé au Village de la dite Paroisse St. Louis de Gonzague, contenant environ un quart d'arpent de terre en superficie, borné devant par le chemin public, derrière par la propriété de François Poirier, d'un côté au Nord-est par la propriété de Louis Pierre Coullée, etc., et d'autre côté au Sud-ouest par une route publique; avec une maison, une écurie et autres dépendances dessus construites.

20. Une Terre située en la dite Paroisse St. Louis de Gonzague, dans le quatrième Rang de North-Georgetown, contenant deux arpents et cinq perches de large, sur vingt arpents de profondeur, borné devant par le chemin public, derrière par les terres d'Ormslow, d'un côté par la propriété de François Trudeau, et d'autre côté par la propriété de François Lemire; avec une maison et une grange dessus construites.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné. Elles seront aussi publiées le jour de la vente.

J. H. GARAND, Notaire, St. Louis de Gonzague, 26 déc. 1859.

POMMES, POMMIERS, Etc.

J. W. P. ALLAN, de la ville d'Oswego et adonné particulièrement à la culture des arbres fruitiers, possède actuellement un lot considérable de POMMES d'HYVER en Illinois à la main, en bon ordre, dans les routes de S. OGDEN et Cie, No 14 rue St. Hélène. M. Allan séjournera deux semaines à Montréal et est visible au bureau de S. OGDEN et Cie ou à "Albion Hotel," où il recevra avec plaisir des commandes de Fruits pour être livrés en ce moment, ou pour des Arbres fruitiers ou d'agrément, notamment, belles espèces de Corinthe ou de Framboises, et autres variétés, Hybride, Immortelles et de chaque mois, et autres variétés en ce genre, qui seraient livrés de bonne heure, le Printemps prochain, à Montréal. Mures plus au Nord et en Illinois plus tard, ses Pommes se conserveront mieux qu'aucune espèce importée de l'Ouest ou du Sud. Toute commande dont on ne serait pas satisfait pourra être retournée à mes frais. Le propriétaire appelle l'attention particulière des Messieurs qui désirent ces Arbres fruitiers pour Jardins sur son assortiment, rare de Poiriers et de Pommiers, qui ne peut fournir soit pousses soit tout jeunes dans une condition excellente, plus adaptés à cette partie du pays à cause de leur sève vigoureuse (résultant de la manière dont ils croissent) qu'aucun autre espèce d'ailleurs. J. DOWNEY, No 10 rue St. Sacrement, est autorisé à vendre mes Fruits, et à prendre des ordres pour Arbres Nurseries en mon absence.

No. 211 ET 213, RUE NOTRE-DAME.

DONS UTILES POUR LES FETES

CHEZ John Aitken, Fils et Cie.

Toilette d'Enfants, Hardes d'Enfants et Chemises, Chemises d'Hommes et Robes de chambre.

DURANT LES FETES, NOTRE DRAPEAU SERA DEPLOYE.

Drapeaux à Vendre.

23 déc. am-9

Grande Redution dans les Prix

BRODERIES ET EFFETS A BRODER.

MME. GUNN, 77, Grande Rue St. Jacques, 77.

VEND actuellement un grand Assortiment de MARCHANDISES BRODEES à des Prix très réduits.

Aussi en Maisons - Un très grand assortiment de Corsets pour Dames et Enfants.

Jaquettes de petits Enfants de Mérinos français, brodés, et de Flanelles.

Chapeaux de petits Enfants.

23 déc. am-9

PONT VICTORIA EST ACHEVE!

C'EST POURQUOI, J. H. PRESBY ET CIE., No. 105 1/2, RUE MCGILL,

Trois Portes de la Grande Rue St. Jacques, ONT résolu de faire des AMBROTYPEs et des PHOTOGRAPHIES durant les Fêtes. Un Portrait de \$1.00 sera réduit à 50 cts! Les PHOTOGRAPHIES de \$4.00 pour \$2.00. Des AMBROTYPEs pour 25 cts.

Rappelez-vous de la semaine qui vient et des Présents que vous devez faire!

23 déc. am-9

VINS SUPERIEURS!

VIEUX PORTO et VIN BLANC, qualité supérieure. A vendre chez R. THOMAS, Bâtisses Bonaventure.

Morceaux Friands! Morceaux Friands!!

SAUMON FUMÉ, "Finnan Haddie," Harraigs bouffis de Yarmouthe, Saucissons de Boulogne, Viandes en Pots.

Homards en boîtes de ferblanc, Saumons do, Maquereau do, Huîtres do, Sardines Anchois

A vendre chez R. THOMAS, Epicier de Familles, Bâtisses Bonaventure.

FIGURES FRAICHES de TURQUIE, en boîtes et cartons.

Raisins par Couches, en boîtes, demi et qrs. Prunes dans des caisses vitrées Boîtes d'Oranges (Rings) Oranges Coupés Citrons Coupés Boîtes de Citron (Rings)

Gingembre conservé Gingembre Sec de Canton Fruits Crystallisés Fruits Conservés Fromage Anglais Fromage Américain Biscuits, Crackers Gâteaux, etc., etc.

FRUITS à PEAU-de-VIE - Abricots Prunes Pêches Poires Etc., etc., etc.

A vendre chez R. THOMAS, Bâtisses Bonaventure.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

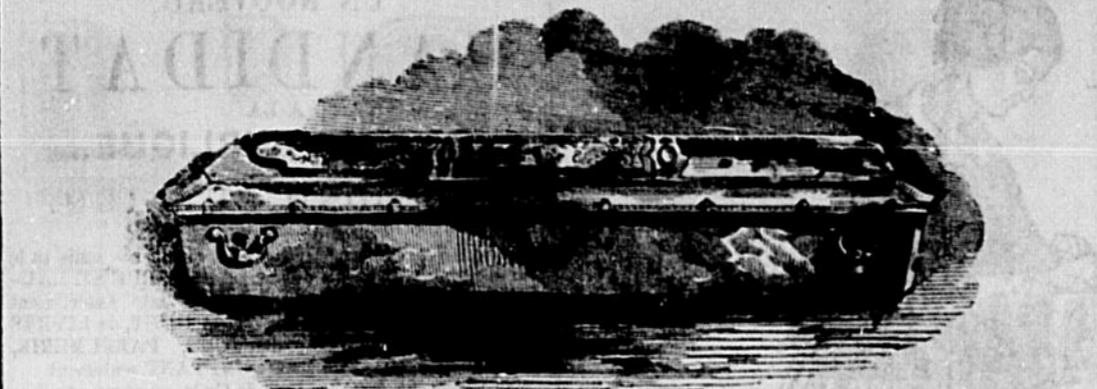
20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.



Coin de la Rue Craig et du Marche a Foin M. G. ARMSTRONG

A constamment en mains un Assortiment de COFFRES ou CERCUEILS METALLIQUES BREVETES de FISK. Des Cercueils sont d'un beau poli et soient plaqués de Bois de Rose. Un verre français est placé à la tête. L'intérieur se ferme hermétiquement et est tout doublé de Satin; ON PEUT AINSI PRESERVER de la DECOMPOSITION des CORPS PENDANT des ANNEES, BIEN MIEUX QU'AU MOYEN du ZINC ou du PLOMB.

Les PRIX de M. G. Armstrong sont MODERES, attendu qu'il est le successeur en cette branche de MM. Rodden et Meiller.

ARRÊTEZ ET VENEZ EXAMINER. 20 déc. cm-8

"LAND O'CAKES." Confiserie! Confiserie!

GATEAUX, GATEAUX. G. MOCHRIE, 130, RUE NOTRE-DAME, (Presque vis-à-vis le Palais de Justice.)

EST TOUT PREPARE avec son Assortiment ordinaire de superbes Prunes, Citrons, Raisins Corinthe et Gâteaux de Grain, Bonbons Ecossais et "Short Bread."

GATEAUX ENFANTS. G. M. recommande particulièrement ses BONBONS NORVEGIENS et BISCUITS de FAMILLE, qui devront être commandés un jour d'avance afin d'éviter tout désappointement.

CORNES D'ABONDANCE. BOITES DE FANTAISIE et FRUITS DE PARIS. CANDIS ASSORTIS, savoir: aux Raisins, Amendes, Figs, etc., etc., en Paquets à ls. 3d. par livre. 23 déc. am-9

Cour Supérieure. BUREAU DU PROTONOTAIRE.

SUR Requête des Dames Religieuses de St. Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Administratrices du bien des pauvres du dit Hôtel-Dieu aux fins de faire nommer un Curateur à la Succession vacante de feu John Tully, en son vivant maçon et commerçant de la Cité de Montréal et en dernier lieu de la paroisse de St. Anicet.

Il est ordonné que les créanciers de la dite Succession comparait devant nous en notre Bureau, au Palais de Justice à Montréal, VENDREDI, le trentième Jour du présent mois de Décembre, à ONZE heures du matin, pour donner leur avis sur l'élection de tel Curateur à la dite succession vacante.

MONK, COFFIN ET PAPINEAU, P. C. S. 20 déc. 8

PRESENTS DU JOUR DE L'AN

PAROLES des ENNEMIS de JESUS-CHRIST pendant sa douloureuse Passion, par le Dr. E. Veit, Prédicateur ordinaire de S. M. l'Empereur d'Autriche, 1 vol. 28 brochés. 1 6

FABIOLA ou l'EGLISE des CATACOMBES, par Son Eminence le Cardinal Wiseman, un beau volume in-12 broché. 3 0

LE JUIF de VERONE ou les SOCIETES SECRETES en ITALIE, par A. Brecciani, 2 vols., 12 brochés. 5 0

LE SAINT PRETRE ou Nécessité et Moyens d'acquiescer ou de perfectionner la Sainteté Sacerdotale, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés. 3 9

PRATIQUE du ZELE ECCLESIASTIQUE ou Moyens, pour tout Prêtre, de rendre son Ministère honorable et fructueux, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés, 2s. 6d. ou 3s. 4d. suivant l'édition. 2 9

GUIDE des SEMINARISTES et des JEUNES PRETRES, contenant un grand nombre d'avis et de Règles de Conduite, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés. 2 9

SCIENCE PRATIQUE du CATECHISTE, en Méthode facile pour instruire les enfants des vérités de la Religion, 1 vol. 8° relié. 6 3

SCIENCE du CONFESSEUR ou Conférences Ecclésiastiques sur le Sacrement de Pénitence, par une Société de Prêtres réfugiés en Allemagne, 2 vols. 8° reliés. 12 6

En vente chez FABRE & GRAVEL, Rue St. Vincent, No. 30. 16 déc. 59. 7

PHOTOGRAPHIE.

MR. DOANE, ATTIRE RESPECTUEUSEMENT l'attention publique sur ses DIVERSES ESPECES de PHOTOGRAPHIES, coloriées ou unies.

PORTRAITS STEREOSCOPIQUES, seul ou par groupes, coloriés ou unis.

PHOTOGRAPHIES de grandeur naturelle, coloriées à l'huile ou au crayon.

MINIATURES pour Médailles, Bagues, Épinglettes, etc., etc.

Il n'est jamais manqué aux Rendez-vous au No. 2 Place d'Armes (en haut.)

AMBROTYPEs et DAGUERTYPEs pris dans toute espèce de pose.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 20 Déc. 1859.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTREAL.

Dans la Cour de Circuit, POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

Le douzième Jour de Décembre mil huit cent cinquante-neuf. Présent:—L'Hon. M. le Juge BADOLEY.

No. 1119. JEAN-BAPTISTE FRARANT, marchand, de la Paroisse de St. Clet, dans le Comté de Soulanges, dit District, Demandeur,

vs. FRANÇOIS-XAVIER MERLEAU, cultivateur, du Township de Caledonia, dans cette partie du Canada, ci-devant appelée Haut-Canada, Défendeur.

IL EST ORDONNE, sur la motion de PAUL DENIS, Ecr., Avocat des Demandeurs, en aurant qu'il appert par le rapport de François-Xavier Lalonde, un des Huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avertissement, à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette cité appelé L'Ordre, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette cité appelé The Pilot, notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement; et, sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour.) MONK, COFFIN ET PAPINEAU, G. C. C. 16 déc.

NOUVELLES MARCHANDISES

Reçues ces jours-ci par L'ANGLO-SAXON, Via PORTLAND,

Sont données par les Connaisseurs et les Dames d'un goût reconnu comme

"NE LAISSANT RIEN A DESIRER."

EN FAIT DE QUALITE, DE MODE ET DE PRIX.

J. P. a donc beaucoup de plaisir en les soumettant à l'examen des Dames et des Messieurs de Montréal et ailleurs.

Il sollicite une attention particulière sur ce qui suit, comprenant la plus grande variété d'Articles en cette Ligne, qui aient jamais été exposés en Canada:

Dentelles Holton, Bruxelles, Espagnoles et Point Jémité, Valenciennes, Guépures Irlandaises, Maltaises et de Fil.

Collets, Garnitures, Poignets, Chemisettes (comprenant la Zouave), Mouchoirs, Capes, Bonnets, Barbés, Coiffures, etc., etc.

Les Garnitures (sets) de nouveaux Bracelets et Entredeux de Mousseline brodée et de Batisse, ainsi que Collets et Manches.

Un Lot de 387 de Collets brodés sur Batisse. 1s. 2d. à 2s. 6d. Collets de vraie Dentelle. 2s. 6d. à 20s. 0d. Garnitures do 7s. 6d. à 50s. 0d. Garnitures brodées 3s. 9d. à 30s. 0d.

Une Collection magnifique de Parures de Tête, noires et colorées, "Seines pour Cheveux," Tresses, etc., etc. 3s. 9d. à 17s. 6d.

On croit avec confiance que cet Assortiment est le plus beau qui ait jamais été montré à Montréal.

Les Dames qui ont attendu l'arrivée des nouveaux Voiles Maltais sont respectueusement informées qu'elles peuvent aujourd'hui venir faire leur choix sur des qualités magnifiques.

J. PARKIN, Passementier, 168, Rue Notre-Dame. MAISON ETABLIE EN 1849. 20 déc.

ARTICLES DE GOUT DE TOUTE ESPECE.

Jeux et Amusements de Salon Pour la Saison.

RICE SHARPLEY, CRYSTAL BLOCK, RUE NOTRE-DAME. 20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

20 déc.

1860.

ON dit que le NOUVEL AN va nous venir avec d'abondantes

ETRENNES.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à entrer à la Librairie de J.-Bte. Rolland et Fils,

où l'on verra combien il est facile de donner de Jolies Etreennes, sans qu'il en coûte beaucoup. 23 déc.

LA TOURAINE,

HISTOIRE ET MONUMENTS, Publiés sous la direction de L'ABBÉ J. J. BOURRASSE.

UN très beau volume in-folio relié en Chagrin, doré sur tranche et orné de magnifiques Gravures sur acier, par Karl Girardet.

En vente chez J. B. ROLLAND ET FILS. 23 déc.

Pour le Jour de l'An!!!

DONS! SOUVENIRS! PHILIPPINOS!

Alex. Murray, 151, RUE NOTRE-DAME, AU OIN DE LA RUE ST. LAMBERT.

Attire respectueusement l'attention sur son Fonds actuel de MARCHANDISES de GOUT, etc., etc., très bien composé pour les

PRÉSENTS DU JOUR DE L'AN.

PUPITRES à ECRIRE en Papier-Maché, Encriers, Boîtes à Ouvrages, Albums, etc., etc., très bien ornés de Dessins, Figures, etc.

BOITES à OUVRAGES en Bois de Rose, nécessaires pour Messieurs et Dames, Pupitres à écrire, etc., etc.

LUNETTES d'OPERA en Ecaïlle, Ivoire, etc., etc., en grande variété et des plus beaux dessins.

PORTE-MONNAIE, Bourses, Memorandums—un grand et complet assortiment.

STEREOSCOPES et FIGURES—le choix le plus considérable de cette ville à des prix très-réduits.

PORTE-CARTES en Ecaïlle, Papier-maché, Cuir, etc., etc.,—un choix élégant.

COUTEAUX à PAPIER, Canifs en Ecaïlle, Os, Ivoire, Coia, etc., etc.

PLUMES d'OIE, Encriers de Poche, Porte-Plumes, Cachets, etc., etc.

—Aussi— Un grand Assortiment de JEUX, LIVRES d'AMUSEMENT, etc., pour les Enfants, renfermant beaucoup de nouveaux.

LIVRES de la plus solide et de la plus élégante reliure, convenables comme Présents du JOUR DE L'AN.

So rendez-vous du Coin No. 51, Rue Notre-Dame. ALEX. MURRAY. 20 déc. am-8

LIVRES NOUVEAUX.

PAROLES des ENNEMIS de JESUS-CHRIST pendant sa douloureuse Passion, par le Dr. E. Veit, Prédicateur ordinaire de S. M. l'Empereur d'Autriche, 1 vol. 28 brochés. 1 6

FABIOLA ou l'EGLISE des CATACOMBES, par Son Eminence le Cardinal Wiseman, un beau volume in-12 broché. 3 0

LE JUIF de VERONE ou les SOCIETES SECRETES en ITALIE, par A. Brecciani, 2 vols., 12 brochés. 5 0

LE SAINT PRETRE ou Nécessité et Moyens d'acquiescer ou de perfectionner la Sainteté Sacerdotale, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés. 3 9

PRATIQUE du ZELE ECCLESIASTIQUE ou Moyens, pour tout Prêtre, de rendre son Ministère honorable et fructueux, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés, 2s. 6d. ou 3s. 4d. suivant l'édition. 2 9

GUIDE des SEMINARISTES et des JEUNES PRETRES, contenant un grand nombre d'avis et de Règles de Conduite, par M. l'Abbé H. Dubois, 1 vol. 12 brochés. 2 9

SCIENCE PRATIQUE du CATECHISTE, en Méthode facile pour instruire les enfants des vérités de la Religion, 1 vol. 8° relié. 6 3

SCIENCE du CONFESSEUR ou Conférences Ecclésiastiques sur le Sacrement de Pénitence, par une Société de Prêtres réfugiés en Allemagne, 2 vols. 8° reliés. 12 6

En vente chez FABRE & GRAVEL, Rue St. Vincent, No. 30. 16 déc. 59. 7

PHOTOGRAPHIE.

MR. DOANE, ATTIRE RESPECTUEUSEMENT l'attention publique sur ses DIVERSES ESPECES de PHOTOGRAPHIES, coloriées ou unies.

PORTRAITS STEREOSCOPIQUES, seul ou par groupes, coloriés ou unis.

PHOTOGRAPHIES de grandeur naturelle, coloriées à l'huile ou au crayon.

MINIATURES pour Médailles, Bagues, Épinglettes, etc., etc.

Il n'est jamais manqué aux Rendez-vous au No. 2 Place d'Armes (en haut.)

AMBROTYPEs et DAGUERTYPEs pris dans toute espèce de pose.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 20 Déc. 1859.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTREAL.

Dans la Cour de Circuit, POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

Le douzième Jour de Décembre mil huit cent cinquante-neuf. Présent:—L'Hon. M. le Juge BADOLEY.

No. 1119. JEAN-BAPTISTE FRARANT, marchand, de la Paroisse de St. Clet, dans le Comté de Soulanges, dit District, Demandeur,

vs. FRANÇOIS-XAVIER MERLEAU, cultivateur, du Township de Caledonia, dans cette partie du Canada, ci-devant appelée Haut-Canada, Défendeur.

IL EST ORDONNE, sur la motion de PAUL DENIS, Ecr., Avocat des Demandeurs, en aurant qu'il appert par le rapport de François-Xavier Lalonde, un des Huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avertissement, à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette cité appelé L'Ordre, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette cité appelé The Pilot, notifié de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement; et, sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour.) MONK, COFFIN ET PAPINEAU, G. C. C. 16 déc.

SIROPS!

DE toute espèce, faits expressément pour les FÊTES de NOËL et du JOUR DE L'AN.

A vendre chez H. R. GRAY, Chemiste et Drogiste.

94, Grande rue St. Laurent, 20 décembre, 1859. 4-8.

PRESENTS

DU NOUVEL AN. MAISON BEAUDRY, RUE NOTRE-DAME No. 116.

JOUETS! JOUETS!

La Maison BEAUDRY vient de recevoir par le steamer de Portland, une grande variété de JOUETS Français et Allemands, importés expressément pour donner en présents au Nouvel An.

Course au Clocher, Loto, Domino, Jeux d'ESFANTS, Jeux de Patience Français, Dames, Fuzils, Pistolets, Sabres, Tambours, Trompettes, Services à thé, une grande variété en Porcelaine et en Verre blanc.

Batteries de cuisine, Meubles, etc., etc., en Couvertures en Papier et en Bois Chemins de Fer, Ballons, Poupées de toutes grandeurs, Babes pleurants, etc., etc.

—Aussi— BIJOUTERIES ET PARFUMERIES.

Nouveaux Bijoux

Consistant en MONTRES D'OR (Manufactures anglaise et française) POUR DAMES ET MESSIEURS:

Chaînes d'or, Bracelets, Épingles (par set) ou détachées

Boutons pour Manches ("Sheer Buttons") Bagues, Boucles d'oreilles, Crayons, Plumes, Lunettes d'or, d'acier et d'argent, Porte-Cartes, Porte-Bonquets, &c., &c.

Médallions, Clés, Croix en or et en jet, Esclavages, Petites chaînes de cou, Boutons de chemise "Studs"

Beritoires Cautères pour chasseur Et un assortiment de magnifiques Éventails Français.

SON ASSORTIMENT D'Objets de Fantaisie, —TELS QUE—

Papier-Maché, Paniers à ouvrage, Albums, Porte-Folio, Compagnons pour Dames

Différentes qualités; POMMADES, Etc., Etc., Brosse française pour dents.

E. E. BEAUDRY, Coin de la rue St. Vincent, en face du Palais de Justice, Montréal, 13 déc.

Faubourg Québec.

FLUIDE, FLUIDE, FLUIDE, IMPORTÉ, DE PREMIÈRE QUALITÉ, A vendre au GALLON ou en QUART pour le Commerce, AUX PRIX COURANTS.

—Aussi— Un Assortiment considérable

D'ÉPICERIES

VINS, LIQUEURS, COGNAC, VIEILLE JAMAÏQUE, GIN, Whiskey de Molson en T

ALEX. MCGIBBON

MET EN VENTE

HARENGS "LOCHFINE" en mesures et demi mesures... Raisins Isabelle de choix... Figues, Prunes, Raisins Corinthe...

ENSEIGNE

PILON D'OR

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a OUVERT une PHARMACIE avec un Assortiment de DROGUES de première qualité...

CUIR

J. & J. MILLER, TANNERIE DE ST. PIE

Entrepôt situé au coin des rues St. Pierre et Lemoine.

FABRICANTS DE "KIPS" de la meilleure qualité en cette ville, CUIR A SEMELLE...

HUILE PURE DE FOIE DE MORUE, SOULIERS DE BOEUF, CLAQUES DE CAOUTCHOUC...

Leur établissement de Tannerie étant plus exclusivement occupé de la fabrication de "tips" qu'aucun autre en Canada...

FABRIQUE DE BALAIS ET D'ALLUMETTES DE MONTREAL

Balais! Balais! Balais! Allumettes! Allumettes! Allumettes!

Le Soussigné ayant complété ses arrangements pour la fabrication de BALAIS ET ALLUMETTES "TELEGRAPH"...

ARTICLES EN BOIS DE TOUTE ESPECE, COMPRISANT Cuvettes, Seaux, Laveuses, etc., etc.

ARTICLES DE GOUT, PEIGNES DE TOUTES SORTES, PARFUMERIES.

Savons, Eponsetoires de Plume, Fouets, etc. CONDITIONS LIBERALES.

ROBES! ROBES!! VENDRE au DEPOT de CAROSSES d'OMEARA, 34, Rue St. Jacques...

Instituteur disponible. UN INSTITUTEUR, muni de Certificats de Collège, et sachant l'anglais...

MAISON DE MODES -AVIS- JE prends la liberté d'informer les DAMES de Montréal et le public en général...

CHAPEAUX, MANTILLES & TOILETTES. dans les derniers goûts et meilleur marché que nulle part ailleurs en cette ville.

No. 262, Rue Notre-Dame. MISS J. MORISSON, Nouveaux Patronnages reçus de New-York, chaque semaine.

NOUVELLEMENT ARRIVEE MONTREAL. UNE JEUNE et JOLIE DEMOISELLE, dont les charmes sont grande sensation parmi les jeunes gens de cette ville.

AVIS. Toute espèce de FOURURES pour Dames et Messieurs faites à l'Ordre, NETTOYÉES et RÉPARÉES, à prix modérés, chez M. KLETTE, Manchonnier, 2, Grande rue St. Laurent, au second étage.

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

PIANOS SANS RIVAUX DE T. D. HOOD. LE SOUSSIGNÉ A MAINTENANT EN MAIN UN ASSORTIMENT complet de ses Grands Pianos carrés, carrés ordinaire et Cottage...

VERNIS A VOITURES. D'UNE qualité bien supérieure, fabriquée par un citoyen de Londres, Angleterre, à vendre par J. ET R. C. JAMIESON, No. 20, Rue Lemoine.

VERNIERS A MEUBLES. Do en ESPRIT, Do à CARTES, Do "DAMAR", Do à HAR-AIS, Do TEINTURE de NOIX et Do du JAPON.

VERNIERS A MEUBLES. Do en ESPRIT, Do à CARTES, Do "DAMAR", Do à HAR-AIS, Do TEINTURE de NOIX et Do du JAPON.



SEULEMENT \$75 POUR UNE DES CÉLÈBRES MACHINES A COUDRE SINGER

Garanties être les mêmes sous tous rapports que celles vendues par I. M. SINGER et Cie., aux États-Unis pour \$110.

LE PRIX ci-dessus comprend un PLATEAU en FER que Singer vend séparément pour \$10. J'ai fait une amélioration aux Grands Machines de Singer...

Arretez et Voyez! Arretez et Voyez! Tous les acheteurs sont invités de venir examiner ces Machines à Coudre, les meilleures et les moins coûteuses qui aient jamais été offertes en Canada.

Machine No. 1... \$75.00, Do No. 2... \$85.00, Do No. 3 grande et améliorée... \$95.00

J'ai reçu grand nombre de certificats des Fabricants de Chaussures, Tailleurs, Couturiers et autres qui s'en sont servi... LISEZ LES TÈMOIGNAGES SUIVANTS DONNÉS PAR DEUX DES PLUS IMPORTANTS MAISONS DE COMMERCE EN CHAUSSURES DU CANADA:

MACHINES A COUDRE A VENDRE; PRIX SEULEMENT \$40

FAISANT la couture piquée si favorisée sur les deux côtés. C'est La Machine à Coudre la plus parfaite qui soit maintenant en usage.

Je te tiens en bon ordre pendant trois ans à mes propres frais, et sans rien exiger en retour; j'en garantis la perfection, sinon je remets l'argent. C'est là un fait don; je suis prêt à faire l'expérience.

LES FAMILLES, LES TAILLEURS, MODISTES. J'ai aussi les dernières MACHINES A COUDRE Patentées de J. M. SINGER, qui consent au Cuir sans exigence d'Huile.

MACHINES PATENTÉES DE WHEELER & WILSON. MACHINES A COUDRE LE FIL CIRÉ DE TOWNSEND

Salles de Vente 301, rue Notre-Dame, (presque vis-à-vis chez Morison & Empey) Montréal.

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

ATTENTION! ATTENTION! L'EXPERIENCE ayant suffisamment établi que la COU-TURE A LA MAIN a plus de FORCE et de DURÉE que celle des MACHINES...

Montréal, 23 Juillet 1859. Nous prenons plaisir à constater l'excellent travail des Machines fabriquées par M. E. J. Nagle...

Si vous avez besoin d'une Machine qui fait une couture piquée qui ne peut être ni usée ni détruite, arrêtez chez E. J. NAGLE, à son Etablissement de Machines à Coudre, No. 265, Rue Notre-Dame.

C'est là la seule place en Canada où vous pouvez vous procurer d'une Machine qui peut piquer toute espèce d'ouvrage, depuis un devant de chemise jusqu'à un collier de larnais.

Toutes nos Machines sont garanties pour douze mois. E. J. NAGLE, BUREAU ET SALLE DE VENTE, 265, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

FABRIQUE Au-dessus de celle de Bartley et Gilbert, Bassin du Canal. N. B.—Aiguilles, 80 cents par douzaine.

Capital Payé et Surplus, --- \$1,126,000. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, "BRITISH COMMERCIAL," DE LONDRES ET AMÉRIQUE.

Capital... \$3,000,000. BUREAU PRINCIPAL, Agence à Montréal, No. 19, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

UN GRAND ASSORTIMENT DES PRINCIPAUX POELES DE LA SAISON. Le "Bon Samaritain" Poêle de cuisine, Le "Albanian" Poêle à Charbon, Le "Geant Noir" Poêle à Bois, Le "Gipsy Queen" Poêle de cuisine.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN GRAND ASSORTIMENT D'AUTRES Poèles à Bois et à Charbon, DE TOUT PRIX, Depuis \$3 à \$100. RODDEN & MEILLEUR, No. 71, Grande Rue St. Jacques.

UN NOUVEAU CANDIDAT A LA FAVEUR PUBLIQUE. PRO BONO PUBLICO.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a ouvert au No. 3, RUE ST. LAURENT, un MAGASIN, composé d'un vaste Assortiment bien choisi de MARCHANDISES DE GOUT, de LIVRES D'ÉCOLE, PAPERIE, JOUJOUX, PARFUMERIE, etc.

Son Fonds de Marchandises de Gout comprend tout ce que l'on peut généralement trouver dans un Magasin de ce genre avec Boutons, Peignes, Coutellerie, Joaillerie, Huiles, Savons de Fantaïsie, Carrosses d'Enfants, d'Hoisier importés, Cabs, do, Paniers do, et une grande variété de Joujoux.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

Le Département de la Papeterie sera pourvu de tout ce qui constitue une Maison de Papeterie de première classe. Il comprendra: Papiers à Écrire, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hauts; Papiers pour Paquebots, le Commerce, Lettres, et pour Notes, Enveloppes de tout genre et Patron; Encre, Enciers, Plumes, Porte-Plumes, Ardoises, Crayons d'Ardoise, Crayons de Mine de Plomb, Règles, Cire à Cacheter, Ombles, Cachets, Caoutchouc, etc., etc.

LIVRES NOUVEAUX.

QUELQUES Erreurs sur la Papauté, par Vouillot, in-12 broché... Le Siège de La Rochelle ou le Malheur et la Consolation, par Madame De Genlis, in-12, broché... Jérusalem délivrée, traduit par Lebrun, in-12, broché...

W. & J. MUIR, MARCHANDS TAILLEURS, 35, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

M. E. CHARPENTIER, AVOCAT, 16, Rue St. Gabriel, -16, Vis-à-vis l'Hotel du Canada.

DEPOT DE LA CÉLÈBRE Eau de Plantagenet, COIN DE LA PLACE D'ARMES ET PETITE RUE ST. JACQUES.

DR. TRESTLER, DENTISTE CANADIEN - FRANÇAIS, No. 116, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

COMPAGNIES D'ASSURANCES Contre le Feu et sur la Marine. PARK... DE NEW-YORK. PHOENIX... DE BROOKLYN. KINGS COUNTY... DE BROOKLYN. CITY... DE HARTFORD, CONN.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, "BRITISH COMMERCIAL," DE LONDRES ET AMÉRIQUE. Etablie en 1820.

DR. D'ORSONNENS, No. 31, Grande Rue St. Laurent, MONTREAL.

DR. LAROCQUE, 14, Petite Rue St. Jacques, -14, MONTREAL, (En face de chez le Dr. Trudel).

DR. G. PROVOST, 85, Grande Rue St. Laurent, -85, MONTREAL.

HECTOR LEBER, ARPEUTEUR-PROVINCIAL, BUREAU: No. 21, Rue St. Vincent, MONTREAL.

BELLE & GERMAIN, AVOCATS, 12, Rue St. Lambert, -12, Chez Jos. Belle, Ecr., Notaire, Montréal, 6 décembre 1858.

RYAN & VALLIERES DE ST. REAL, AVOCATS, Côte de la Place d'Armes, près la rue Craig, MONTREAL.

PAUL DENIS, AVOCAT, Rue St. Vincent.—Bâtisses Serafino. M. PAUL DENIS suivra les Circuits de Vaudreuil, Soulanges et Beauharnois.

GARULT & RIVARD, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent. 1 juin.

F. J. D. RICARD, AVOCAT, BUREAU: No. 21, Rue St. Vincent, MONTREAL.

CHS. A. PARISEAULT, AVOCAT, 24, Rue St. Vincent, -24, MONTREAL.

MADAME LAROCQUE, No. 32, Rue Lamontagne, BONNE LAVEUSE ET BONNE REPASSEUSE, Montréal, 12 août.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR PLINGUET & CIE